



Snes-FSU - Section académique de Bordeaux - 11/03/2024

MOUVEMENT INTRA 2024

Le SNES-FSU à vos côtés

Réserver en ligne un rendez-vous téléphonique depuis [l'espace adhérent du SNES-FSU](#) => Dans la tuile « *Le SNES près de chez moi* » choisir « *Prendre rendez-vous auprès de ma section académique* » sélectionner « *Bordeaux* » et choisir le rendez-vous dans la liste proposée.

Vous pouvez contacter un·e militant·e en appelant notre **permanence téléphonique académique tous les après-midi** de 14h à 17h du lundi au vendredi Tél. 05.57.81.62.40

Vous pouvez joindre une section départementale : [contacts et permanences dans les départements](#)

[Toutes les infos sur le mouvement intra 2024 sont disponibles ici.](#) [site très régulièrement mis à jour]

Tu as obtenu une autre académie ? Participe à une réunion mutation intra du SNES en visio ou présentiel dans ta nouvelle académie. [Toutes les réunions ici](#)



[Bulletin SNES-FSU Bordeaux, mouvement intra 2024](#)

[Fiche de suivi - Mouvement intra](#)

Cartographie SNES des établissements - Outils à la fois politique et pratique, il permet de visualiser sur une carte les données des EPLE et leurs évolutions. Les barres d'entrée départementales (de 2020 à 2023), le bilan du mouvement intra 2023, la circulaire académique du mouvement intra 2024 => [plus d'infos](#)

Calendrier du mouvement intra 2024 - Académie de Bordeaux

- Période de saisie des vœux, ouverture de SIAM : **du 12 mars 2024 (midi) au 28 mars 2024 (midi)**
- Téléchargement des confirmations des demandes de mutation directement par les candidats sur SIAM : **le 29 mars 2024**
- Retour des confirmations avec les pièces justificatives : **le 5 avril 2024**
- Date limite de dépôt des dossiers handicap : **le 5 avril 2024**
- Date limite pour les contestations de barèmes, les annulations de mutation ou les demandes tardives : **17 mai 2024**
- Affichage des barèmes : **du 6 mai 2024 (midi) au 22 mai 2024**
- Affichage des barèmes définitifs : **22 mai 2024**
- Affichage des résultats + RAD TZR : **12 juin 2024**
- Date limite de réception des demandes de recours : **le 19 juin 2024**

Mutations inter 2024 : faire un recours avec le SNES-FSU

[Tous nos conseils](#)

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | permanence@bordeaux.snes.edu
SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux